

Postulat Mobilité, prise de position.

Je remercie la Municipalité, et en particulier Monsieur le Syndic, pour les explications détaillées que nous pouvons lire dans le rapport de commission. Notre postulat aura au moins eu le mérite de lui donner l'occasion de démontrer ce qui se fait de bien sur le territoire de la commune. Nous ne cherchions ni à le nier, ni à le minimiser.

J'ai aussi découvert, à la lecture du rapport, des postures assumées, que je respecte sans en partager tous les contours. Plusieurs affirmations relèvent de positionnements que j'estime être politiques, quoiqu'ils soient parfois présentés comme des évidences. Je ne souhaite pas refaire ici les débats de la commission, ni ne me fait d'illusion sur le destin de ce postulat au vu de la clarté des avis exprimés. Je me contenterai de trois remarques qui portent sur les propositions et les objectifs que nous poursuivions.

- Tout d'abord, sur la vision communale. Oui, les planifications de rang supérieur, au premier rang desquels le PALM et le Plan directeur intercommunal, nous montrent le chemin. C'est une évidence. Ce faisant, elles appellent un certain nombre d'actions qui demeurent entre les mains communales. Ces planifications posent donc un cadre, dont le rythme et l'ampleur de la déclinaison dépendra beaucoup de chaque commune. A cet égard, la volonté d'agir par opportunités se révèle à notre avis insuffisante par rapport aux enjeux et aux attentes. Pour ne prendre qu'un exemple, c'est maintenant que les zones 30 sont nécessaires, pas demain et au coup par coup. Le sondage a créé des espoirs auprès de la population, auquel il s'agirait désormais de répondre.
- S'agissant, deuxième point, de la gouvernance et des ressources humaines. J'ai lu avec intérêt la volonté de « changer de paradigme » (selon les mots du rapport de commission) et de développer une gestion par projets. Cela me semble aller dans le sens de notre demande de faire évoluer la gouvernance et les responsabilités. C'est donc une évolution importante, qui est à saluer. Nous verrons bien avec quelles ressources transversales la Municipalité entend le faire. Peut-être d'ailleurs est-ce un sujet sur lequel la commission de gestion pourrait se pencher à l'avenir.
- Ma dernière remarque concerne, enfin, la large discussion que nous souhaitons ouvrir avec le présent postulat. Circulez, tout est sous contrôle, c'est en somme ce que l'on nous répond, dans une prise de position finalement assez unilatérale. Différentes sensibilités existent autour des enjeux de mobilité, il serait bien que chacune ait voix au chapitre, puisse s'exprimer et être entendue.

Dans cette perspective et tout en vous remerciant de votre attention, je vous invite à renvoyer ce postulat à la Municipalité afin de poursuivre les échanges sur ce sujet crucial.

Rémi Schweizer, le 17.03.2025